



Couvreurs, constructeurs de route, maçons... les professionnels du BTP peuvent avoir à travailler par très fortes chaleurs. Ces situations ne sont pas sans danger pour la santé des salariés et artisans. Elles nécessitent la mise en place de mesures spécifiques. Retrouvez ci-dessous les conseils de l'OPPBTP,

Organiser différemment le travail

- ✓ Aménager les plages horaires de travail,
- ✓ Privilégier la mécanisation des manutentions,
- ✓ Planifier les tâches les plus physiques aux températures les plus basses,
- ✓ Alternier l'occupation de la tenue des postes,
- ✓ Prévoir des lieux de repos adaptés et aménagés (ombragés, clim, brumisateurs, ...)



Solutions simples pour faire face à la chaleur :

- ✓ Un kit de protection solaire pour les travaux extérieurs
- ✓ Des gourdes personnalisées pour chaque salarié,
- ✓ Se protéger avec des lingettes rafraichissantes,....

[cliquez ici](#)
pour en savoir plus



Retrouvez toutes les questions réponses

- ✓ Quelles précautions prendre en cas de fortes chaleurs,
 - ✓ Qui doit fournir l'eau sur le chantier ? Quelle quantité ?
 - ✓ Le droit de retrait pour fortes chaleurs/canicule est-il possible?
-

[cliquez ici](#)
pour en savoir plus



Guide à consulter et à télécharger gratuitement



- ✓ Comprendre le risque,
- ✓ Les niveaux d'alertes,
- ✓ Les préconisations (anticipation et action)
- ✓ DUERP, CSE/CSSCT, comment communiquer

[cliquez ici](#)
pour en savoir plus



Canicule info service : 0800 06 66 66

Votre agence OPPBTP Centre-Val de Loire : centrevaleloire@oppbtp.fr

Retrouvez toute la prévention sur votre métier sur www.preventionbtp.fr